



Defaut cache sur un moteur de moto

Par **contarm**, le **19/12/2008** à **13:03**

j'ai acheté une moto 125cm3 mi octobre 2008. des problèmes de réglage de ralenti m'ont amené à démonter le carburateur afin de nettoyer les gicleurs et vérifier les joints. au cours de cette visite j'ai pu constater que l'entretoise intercaler entre la pipe d'admission et le carburateur avait été débridé (modifié grossièrement afin de faire aller plus vite l'engin. sans discuter l'importateur m'a expédié une nouvelle bride et également un nouveau carburateur? mais différentes choses anormales m'incitent à penser que cet engin n'est pas totalement neuf (durite d'essence fatiguée bague retenant ces durites rouillées avec du vert de gris boullonnerie du pot d'échappement maintes fois démontées certainement) donc voici ma question puis je dénoncer la vente et, malgré que ce soit moi-même qui ait effectué le démontage cela ne va-t-il pas m'interdire tous recours. Je vais terminer en précisant que l'importateur accepte de faire des réparations mais que pour ma part ayant acheté une moto neuve seul le remplacement du moteur par un neuf m'aurait satisfait§ mais il refuse obstinément. un grand merci si vous pouviez m'apporter quelques judicieux conseils ; Contarm